

## L'aménagement définitif du rond-point de Recogne

- Session : 2010-2011
- Année : 2010
- N° : 114 (2010-2011) 1

Question écrite du 23/11/2010

- de FOURNY Dimitri
- à LUTGEN Benoît, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine

Je reviens aujourd'hui sur un dossier qui a débuté il y a maintenant trois ans et qui, heureusement, arrive à son terme.

En 2007, un rond-point provisoire a été installé par le MET sur un pont situé à Recogne, dans la commune de Libramont-Chevigny.

Ce rond-point, qui enjambe la R.N. 89, est un carrefour très fréquenté puisque s'y croisent les véhicules venant de Bertrix, de Saint-Hubert, de Neufchâteau, de Libramont et de Libin.

La phase de teste nous a prouvé qu'il donne satisfaction à tous, ce qui nous amène à évoquer l'aménagement définitif de ce giratoire.

En mars dernier, Monsieur le Ministre m'a confirmé cette issue, garantissant une meilleure sécurité routière.

Il a ensuite pris la décision d'affecter 500.0000 euros à cet aménagement définitif du rond-point de Recogne.

Monsieur le ministre peut-il nous informer sur l'échéancier de ces travaux ?

Réponse du 14/12/2010

- de LUTGEN Benoît

Effectivement, j'avais réservé un budget en 2010 pour l'adjudication de ces travaux. L'administration n'a pas pu terminer l'enquête et les études nécessaires au lancement des procédures d'adjudication cette année.

Je réserve le montant pour le budget 2011.